

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

641^e séance

Mercredi 9 juin 2011, à 15 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 15 h 12.

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je déclare ouverte la 641^e séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Nous allons maintenant conclure l'examen de la question 15 intitulée "Questions diverses".

Nous allons commencer ensuite par examiner la question 16 de l'ordre du jour, "Rapport destiné à l'Assemblée générale".

Après la plénière, nous entendrons trois exposés techniques. Le premier sera fait par le représentant du Chili. Il a pour titre "Prix lunaire sur le LUNA X Price ; une occasion pour le Chili de participer à l'exploration spatiale". Le deuxième par M. Gowrisankar sur "L'espace et l'eau, bénéfique pour l'agriculture en Inde", et le troisième sur "La réduction des débris spatiaux ; l'expérience de la Russie" par M. Michael Yakolev de la Fédération de Russie.

Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le **PRESIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons maintenant terminer et conclure l'examen de la question 15 de l'ordre du jour intitulée "Questions diverses".

La délégation du Venezuela a demandé la possibilité d'intervenir sur cette question et je donne tout de suite la parole au représentant du Venezuela.

M. F. VARELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Mesdames et Messieurs, bonjour. Monsieur le Président, nous avons pris note du document A/AC.105/2011/CRP.6 et l'on peut constater que sur les 21 organisations, il n'y en a que 11 qui ont respecté les critères relatifs au statut d'observateur permanent du présent Comité.

Monsieur le Président, vous vous souviendrez que lors de la dernière session, nous avons eu un débat très intéressant relatif à la participation des ONG au COPUOS et des progrès importants ont été engrangés qui sont reflétés dans le paragraphe 311 du Rapport 2010 du Comité.

Cependant, ma délégation souhaite rappeler que parmi les questions qui ont été abordées, on a envisagé d'étudier la question des ONG qui ont été admises mais qui ne sont jamais venues en réunion. Alors, on se pose la question maintenant, quant aux normes qui devraient peut-être s'appliquer à ces organisations qui ont obtenu le statut d'observateur et qui par la suite ne contribuent nullement aux travaux du Comité.

On peut conclure qu'une fois que l'on a les règles relatives, on peut avoir ainsi les règles régissant les critères de la présence en réunion de ces organisations.

Ainsi, ma délégation souhaite dire que le Comité doit poursuivre d'examiner cette question qui doit rester de façon permanente à l'ordre du jour afin que la question intitulée "Questions diverses" permette de débattre des questions relatives à la présence des ONG dans le cadre du COPUOS.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Monsieur le Président, une organisation internationale a besoin de conditions et de procédures pour régir l'entrée et la participation des groupes non gouvernementaux. Il s'agit enfin de promouvoir l'exécution d'activités qui ont un impact régional, voire mondial, conformément aux objectifs du COPUOS. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Le paragraphe 311 du Rapport du Comité pour l'année 2010 est en vigueur et les mêmes mesures que celles qui y sont inscrites seront prises par nous, le cas échéant. Je voudrais savoir s'il y a des observations à faire concernant l'intervention faite par le Venezuela. L'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, la proposition de l'honorable délégué du Venezuela est fort importante. Néanmoins, il convient de tenir compte du fait que ces ONG qui obtiennent le statut d'observateur diffèrent par leur statut de par leur âge, si je puis dire. Il y a des différences notables entre des organisations dont l'existence remonte à 50 ans et d'autres qui n'ont été créées qu'il y a quelques années et il faut en tenir compte. Il faut tenir compte de cette différence lorsque l'on considère leurs activités respectives au sein de ce Comité. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie M. le représentant de l'Arabie saoudite. Je voudrais savoir si les délégations ont d'autres commentaires à formuler. Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président, je n'ai pas d'observations à faire concernant la question des ONG. Nous avons déjà exprimé notre position à ce sujet.

Mais je voudrais cependant maintenant faire une proposition que je soumetts au Comité. Si vous le permettez, je voudrais dire ce qui suit. Nous avons eu des consultations officieuses pendant le déjeuner pour parler des événements organisés l'année prochaine pour commémorer le quarantième anniversaire de LANDSAT. Nous pensons que le Comité devrait faire cette commémoration, non pas vraiment à cause de LANDSAT, mais parce que pour beaucoup d'experts, les données de LANDSAT sont très importantes, c'était là leur première expérience dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace.

Beaucoup d'instances représentées ici aujourd'hui ont commencé à faire fonctionner une station au sol ou analyser les données à ce moment-

là. Pendant les consultations, nous avons pu arriver aux recommandations suivantes que nous vous soumettons.

Premièrement, il s'agit de réserver une séance complète de la réunion plénière pendant trois heures pour parler de la question de LANDSAT et de l'évolution de la télédétection. Peut-être que l'on pourrait inviter les premiers pionniers à cette séance, qui pourraient venir faire des exposés et nous dire quelle fut leur expérience à ce moment-là.

Deuxièmement, il s'agit d'une proposition. Une exposition pourrait être organisée sur LANDSAT et sur la télédétection, montrant l'évolution de la télédétection.

Troisièmement, le Bureau des affaires spatiales pourrait se charger de coordonner les travaux relatifs à cette activité-là.

Nous avons une liste de points de contacts suite à ces consultations informelles que nous avons eues pendant le déjeuner, et le Bureau a été d'accord pour maintenir à jour la dite liste de contacts. Si le Comité acceptait ma proposition, à ce moment-là, il serait très intéressant pour les délégations d'y participer et elles pourraient contacter le Bureau.

Je propose d'avoir un événement d'anniversaire sur LANDSAT et la télédétection qui aura lieu au mois de juin. Nous aurons un groupe spécial qui va avoir une communication électronique concernant les conférenciers qui pourraient faire des exposés et une exposition serait coordonnée par le Bureau, et on aurait aussi une réunion plénière dans le cadre de la prochaine réunion du Sous-Comité scientifique et technique.

Voilà, si les délégations ont des questions à poser, je serais heureux d'y répondre. Si on est d'accord avec cette proposition, à ce moment-là, je vous propose de dire une phrase à ce sujet qui sera le résultat de ce consensus concernant cette question. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Avez-vous des observations à faire concernant la proposition des États-Unis et la question de savoir comment on va refléter cette idée dans le rapport ? Pas de demande de parole. Bien. Nous allons donc dire dans le rapport quel est le résultat des consultations tenues pendant le déjeuner et qui se rapportaient au quarantième anniversaire de LANDSAT. Merci.

Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire ? Est-ce qu'il y a d'autres questions à signaler au titre de la question 15 intitulée "Questions diverses". Le Mexique a la parole.

M. F. ROMERO VÁSQUEZ (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Il s'agit du travail du groupe d'experts internationaux, cette semaine, ce groupe s'est réuni dans le cadre du COPUOS avec des séances parallèles et nous pourrions lire le résultat. Cela s'inscrit dans la Conférence spatiale des Amériques et la Déclaration de Pachuca, 13 et 14, on mentionne l'appui des pays à la VI^e Conférence et on a mentionné aussi le secrétariat pro tempore que représente mon pays.

Un groupe technique spatial consultatif a été constitué, auquel participent les représentants des agences spatiales et les instances gouvernementales aussi, travaillant sur les questions spatiales, afin de s'associer à cette Conférence spatiale des Amériques et au travail que fait le secrétariat pro tempore qui soumettra aux pays un projet de mandat concernant le travail du groupe. La Déclaration de Pachuca renforce le travail du secrétariat et la Conférence spatiale elle-même.

Il faut encore dire que cette déclaration de Pachuca demande au Groupe international d'experts de la Conférence spatiale un rapport d'activités qui devra être effectué. Je suis persuadé que les membres du groupe sont en train de le préparer.

Cette semaine le président a annoncé sa démission de son poste pour des raisons personnelles et je salue ici les efforts qui ont été faits par l'Ambassadeur Gonzalez dans le cadre de ses fonctions.

Les participants du groupe ont décidé d'assurer une coordination de transition avec les membres du secrétariat, Équateur, Colombie et Mexique et ensuite on constituera un groupe spécial.

Je voudrais vous dire que les groupes consultatifs, le groupe des institutions et le groupe des experts, ont des intérêts complémentaires quant aux objectifs de toutes ces questions et vont orienter les travaux du secrétariat pro tempore. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : M. le représentant du Mexique, est-ce que vous avez mentionné le groupe d'experts pour la viabilité à long terme, question que nous avons soulevée ce matin ou non ? Que voulez-vous que nous incluions dans le rapport ?

M. F. ROMERO VÁSQUEZ (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Il s'agit du groupe international d'experts qui est un organe consultatif de la VI^e Conférence spatiale des Amériques. Le Président ne souhaite plus assumer ses fonctions. Il s'agit de le féliciter pour ce qu'il a fait et donc trois

pays vont se charger de la coordination des travaux en attendant de nommer un nouveau président. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Le deuxième Vice-Président a la parole.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Deuxième Vice-Président) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'aide de tous ceux qui l'ont fournie dans le cadre de Pachuca. C'est là quelque chose qui fut couronné de succès.

Comme l'a dit le représentant du Mexique, je dois quitter mes fonctions pour des raisons personnelles, c'est irrévocable, je ne vais plus assumer cette présidence. J'ai travaillé avec enthousiasme au sein du groupe et je suis sûr que le groupe est entre de très bonnes mains. Une fois de plus, je voudrais dire à la troïka future qu'ils pourront compter sur mon appui permanent.

Deuxièmement, le Groupe international d'experts doit s'acquitter d'une fonction dynamique, d'un processus qui doit s'occuper de questions techniques et politiques. Cela est la fonction fondamentale la plus importante de ce groupe. Je remercie tous mes amis du Groupe international d'experts et, comme je l'ai dit, je suis à votre disposition pour vous appuyer et j'espère qu'on le reflètera dans le rapport.

Je remercie personnellement tous ceux qui m'ont aidé pour ce travail qui était très intéressant et je vous remercie de m'avoir appuyé et il y a encore ceux qui ne sont pas dans la salle et que je voudrais remercier aussi de leur appui. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. l'Ambassadeur. Vous avez la parole M. Arévalo.

M. C. ARÉVALO YEPES (Fédération internationale d'astronautique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je serai bref. Je remercie le secrétariat pro tempore de la Conférence spatiale des Amériques de m'avoir cité en tant que membre de la troïka. Avec le secrétariat pro tempore, nous assurerons la transition des travaux. C'est une institution qui appuie la Conférence spatiale des Amériques qui fut présidée par l'Ambassadeur Gonzalez et nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance et nous espérons qu'il va continuer à nous soutenir comme il l'a fait pendant de nombreuses années au sein du groupe.

Je remercie le secrétariat pro tempore et je suis persuadé qu'il permettra d'accroître la coopération régionale dans ce domaine. Merci.

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous remercie M. l'Ambassadeur.

Je pense que nous avons compris. Nous saluons tout le travail qui a été réalisé par l'Ambassadeur Raimundo Gonzalez, sa contribution aux travaux de la Conférence spatiale des Amériques et nous essaierons de refléter dans le rapport d'une certaine manière sa contribution à ce processus.

Je voudrais savoir s'il y a d'autres observations, d'autres demandes de parole au titre de ce point de l'ordre du jour. Il s'agit, Mesdames et Messieurs, du point 15 de l'ordre du jour. Cela ne semble pas être le cas. Nous en avons donc terminé avec l'examen du point 15 de l'ordre du jour, "Questions diverses".

Rapport du Comité à l'Assemblée générale (point 16 de l'ordre du jour)

Document A/AC.105/L281

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Mesdames et Messieurs les délégués, je vous propose maintenant de passer à l'adoption du Rapport. Les parties suivantes du rapport ont été distribuées aux délégations. Elles ont été déposées dans vos casiers. Il s'agit des documents A/AC.105/L.281, ainsi que ses additifs 2 et 4. J'espère que vous avez ces documents sous les yeux. Il s'agit de trois documents. Je répète, un document avec deux additifs.

Les autres parties du Rapport vous seront distribuées et seront mises à votre disposition ultérieurement. Nous adopterons les parties du Rapport qui sont à notre disposition pour l'instant.

Nous allons procéder à une adoption paragraphe par paragraphe de la première partie du Rapport.

Chapitres I et II

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous renvoie au document A/AC.105/L.281. Il s'agit du document dans lequel figure les chapitres I et II, chapitre I sur l'Introduction et le Débat général. Je voudrais savoir s'il y a des observations sur ce document. J'espère que vous l'avez sous les yeux. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 1 de ce document, le L.281 ? Non. *Le paragraphe 1 est donc adopté.*

Paragraphe 2

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Y a-t-il des observations sur le paragraphe 2 ? Bien sûr, il y a des parties à compléter qui sont entre crochets et ce sera complété. Pas d'observations ? Très bien. *Adopté.*

Paragraphe 3

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 3. Y a-t-il des observations ? Le débat commémoratif de la cinquante-quatrième session du Comité, etc. etc. Y a-t-il des observations ? Non. On complètera bien sûr, puisqu'on dit "On trouvera à l'annexe (x)", donc il faudra compléter. Pas d'objections à son adoption ? *Le paragraphe 3 est donc adopté.*

A. Réunion des organes subsidiaires
Paragraphe 4

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : A. Réunion des organes subsidiaires, paragraphe 4. Y a-t-il des observations ? Des objections ? Non. *Le paragraphe 4 est donc adopté.*

Paragraphe 5

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 5. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 5 ? Non. *Le paragraphe 5 est donc adopté.*

B. Adoption de l'ordre du jour
Paragraphe 6

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : B. Adoption de l'ordre du jour, paragraphe 6. Des observations sur le paragraphe 6 ? Non. *Le paragraphe 6 est donc adopté.*

C. Membres
Paragraphe 7

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : C. Membres, paragraphe 7. Des observations sur le paragraphe 7 ? Nous n'avons oublié personne ? Nous n'avons oublié personne dans cette liste des États membres ? Non. Pas d'objections. *Le paragraphe 7 est donc adopté.*

D. Participation
Paragraphe 8

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : D. Participation, paragraphe 8. La Suède a demandé la parole. Non, pardon. La Suède a présenté ses lettres de créance et le nom de la Suède sera rajouté. Je vois que le Sénégal a demandé la parole. Allez-y, Monsieur.

M. H.-A. TURPIN (Sénégal) : Monsieur le Président, le nom du Sénégal a été omis. Nous souhaitons donc qu'il soit mentionné. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci beaucoup, Monsieur. Nous rajouterons, bien sûr, le Sénégal à la liste des pays mentionnés ici. Le paragraphe 8 tel que modifié, y a-t-il d'autres observations sur ce paragraphe 8 ? On rajoutera la Suède et le Sénégal. S'il n'y a pas d'observations, *il est donc adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 9. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 9 ? Non. *Le paragraphe 9 est donc adopté.*

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 10, Mesdames et Messieurs. Des observations sur le paragraphe 10 ? Non. *Le paragraphe 10 est donc adopté.*

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 11. Des observations sur le paragraphe 11 ? Non. *Le paragraphe 11 qui porte sur l'union, est donc adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 12. Pas d'observations sur le paragraphe 12 ? Non. *Le paragraphe 12 est donc adopté.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 13 concernant la participation des observateurs. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 13 ? Non. Très bien. Pas d'observations. *Le paragraphe 13 est donc adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 14. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 14, sur la participation des organisations non gouvernementales ? Pas d'observations ? Non. *Le paragraphe 14 est donc adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 15. Pas d'objections au paragraphe 15 ? Non. *Le paragraphe 15 est donc adopté.*

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : E. Déclaration. Paragraphe 16. Le Royaume-Uni, allez-y.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas d'objection à dire que nous avons fait des déclarations, je n'ai pas d'objection à cela, mais je ne pense pas que le Royaume-Uni ait fait de déclaration. J'en suis à peu près sûre. Je vois que

notre nom est mentionné donc je pense qu'il faudrait qu'il soit biffé. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Très bien. On biffera votre nom du paragraphe 16, Madame.

Y a-t-il d'autres objections au paragraphe 16 ? On biffera le Royaume-Uni de la liste des pays ayant fait des déclarations. Pas d'autre demande de parole. Très bien. *Le paragraphe 16 est donc adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 17. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 17 ? Y a-t-il des objections à l'adoption du paragraphe 17 ? Non. J'espère que non. C'est un paragraphe qui porte sur ma déclaration donc j'espère qu'il n'y aura pas d'objections. Je n'ai pas d'objections moi-même, d'ailleurs. *Le paragraphe 17 est donc adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 18 qui porte sur la Directrice du Bureau des affaires spatiales, sur sa déclaration. Y a-t-il des objections ? Non. *Le paragraphe 18 est donc adopté.*

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 19. Pas d'objections sur le paragraphe 19 ? Non. *Le paragraphe 19 est donc adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 20. Des objections sur le paragraphe 20 ? Non. *Le paragraphe 20 est donc adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 21. Des objections au paragraphe 21 ? Non. *Le paragraphe 21 est donc adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 22. J'espère qu'il n'y a pas d'objections. Le Nigeria. Pardon, excusez-moi. Allez-y.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser. Je dois vous ramener au paragraphe 21. Je ne pense pas que la liste des pays soit complète. L'Australie n'y est pas,

les États-Unis non plus et je pense que plusieurs délégués ont fait référence à ces pays.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Vous faites référence au paragraphe 21 n'est-ce pas ? "Le Comité a présenté ses condoléances aux peuples d'Arabie saoudite, du Japon, du Myanmar, de Nouvelle-Zélande, du Pakistan et du Soudan." Il faudrait rajouter les États-Unis et l'Australie, c'est ça ? Si ça a été dit dans une déclaration, il est clair que ça devrait être rajouté au paragraphe 21.

Le paragraphe 21, nous y revenons. Le Portugal, s'il vous plaît.

M. (??) (Portugal) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Je pense qu'on a également fait référence aux événements climatiques extrêmes au Brésil, n'est-ce pas ? Je pense que des condoléances ont été présentées à la délégation brésilienne. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Donc, il faudra rajouter le Brésil. Le Mexique a la parole.

M. F. ROMERO VAZQUEZ (Mexique) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Je pense qu'on a également parlé du cas des États-Unis et des catastrophes ayant affecté les États-Unis, donc il faudrait également parler des États-Unis ici.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Oui, effectivement. Le Nigeria l'a dit effectivement, le Nigeria a déjà signalé que le nom des États-Unis et celui de l'Australie n'étaient pas mentionnés, n'avaient pas été mentionnés dans cette liste.

Y a-t-il d'autres observations sur ce paragraphe 21 ? Alors nous rajoutons l'Australie, les États-Unis et le Brésil à la liste des pays mentionnés. Pas d'observations ? *Le paragraphe 21 est donc adopté tel qu'amendé.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 22. Pas d'observations. *Le paragraphe 22 est donc adopté.*

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 23 qui porte sur les présentations. On vous dit "Les présentations suivantes ont été faites au Comité". Y a-t-il des observations ? Pas d'observations. *Le paragraphe 23 est donc adopté.*

Paragraphe 24

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 24. Des observations sur le paragraphe 24 ? Non. Pas d'observations. *Le paragraphe 24 est donc adopté.*

Paragraphe 25

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 25. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 25 ? Non. *Le paragraphe 25 est donc adopté.*

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 26. Pas d'observations sur le paragraphe 26 ? La République tchèque. Allez-y M. Kopal.

M. V. KOPAL (République tchèque) [interprétation de l'anglais] : Est-ce que je pourrais revenir, s'il vous plaît, au paragraphe 24 ? Vous parlez ici du 61^e Congrès international d'astronautique qui s'est tenu à Prague, et ensuite vous faites référence au Congrès international d'astronautique qui sera organisé en Afrique du sud, donc le prochain, vous m'aurez compris.

Il faudrait donc préciser de quel congrès il s'agit et dire, puisqu'on a parlé du 61^e qui s'est tenu à Prague. Il faudra dire le 62^e Congrès international d'astronautique qui aura lieu en Afrique du sud.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Donc, c'est ce que vous avez dit. À Prague c'était le 61^e et en Afrique du sud, ce sera le 62^e d'accord. Le Nigeria, allez-y, Monsieur.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, là encore sur le paragraphe 24, il faudra peut-être donner la date exacte de la réunion en Afrique du sud. Je pense que c'est du 1^{er} au 6 ou au 7 octobre, je ne sais pas exactement, non pardon, du 3 au 7 octobre, pardon.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci au Nigeria. Le Mexique. Allez-y.

M. S. CAMACHO LARA (Mexique) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de m'excuser, je suis un peu à la traîne. Au paragraphe 23, on parle de l'exposé fait par le représentant du Mexique sur l'Agence spatiale mexicaine, c'est l'alinéa c). Une phrase fait défaut. En effet, le titre n'est pas complet étant donné que la deuxième partie de l'exposé portait sur le système de satellites MEXSAT. Je pourrais, si vous le voulez, transmettre tout simplement la deuxième partie du titre par écrit au secrétariat. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant du Mexique. [Note de l'interprète : Effectivement, c'est vrai que vous avez fait deux exposés, ou il y avait deux parties en tout cas à votre exposé, parce qu'en fait le Président dit qu'il y en a deux, mais il y en a trois, donc il y en a deux qui sont déjà mentionnées ici, ce qui voudrait dire qu'il y en a trois. En fait, il y a une deuxième partie à ce même exposé sur l'Agence spatiale mexicaine qui porterait sur le système de satellites.]

Le Mexique, je voulais vous poser la question de savoir si c'est un troisième exposé. C'est bien ça. Oui, c'est bien ça. C'est bien ce qu'avait dit l'interprète, donc il y aurait un troisième exposé, donc l'alinéa b), l'alinéa c) et un autre exposé.

Pour ce qui a été dit par le délégué du Nigeria suite à l'intervention de la République tchèque, nous rajouterons les dates du Congrès en Afrique du sud.

L'Inde a demandé la parole. Allez-y.

M. S.K. SHIVAKUMAR (Inde) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Paragraphe 23, Monsieur le Président. Nous avons fait un exposé ce matin, Monsieur le Président. Nous avons fait un exposé ce matin et il y en aura un autre cette après-midi, donc il faudrait les rajouter à la liste, s'il vous plaît.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Écoutez, il s'agit des exposés au titre du Débat général, Monsieur. Vous comprenez ? Il s'agit, je répète, des exposés faits la première journée, le premier jour, la première journée au cours de laquelle nous avons examiné le point "Débat général". Il s'agit de vos exposés ce jour-là.

M. S.K. SHIVAKUMAR (Inde) [interprétation de l'anglais] : Non, non c'est les exposés d'aujourd'hui, Monsieur le Président. Ça n'a peut-être pas sa place ici, je suis d'accord, mais en tout cas j'espère que l'exposé que nous avons fait ce matin et celui que nous ferons cette après-midi seront reflétés dans le Rapport.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Nous vérifierons auprès du secrétariat.

M. S.K. SHIVAKUMAR (Inde) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Pas de problème.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Pas de problème. Y a-t-il d'autres observations sur le paragraphe 23 ou sur le paragraphe 24 d'ailleurs ? Alors, tel qu'amendé par le Mexique et l'Inde, visant à inclure les exposés techniques faits au titre du Débat général, nous

pouvons adopter le paragraphe 23. *Il en est ainsi décidé.*

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 24 tel que modifié, tel qu'amendé en rajoutant les dates du Congrès et le numéro de ce congrès. Avec ces modifications, je pense que nous pouvons adopter ce paragraphe. Je vous remercie. *Il en est ainsi décidé.*

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 25. Celui-ci a déjà été adopté, je ne pense pas qu'il y ait d'observations de toute façon.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 26. Pas d'observations ? *Le paragraphe 26 est donc adopté.*

F. Adoption du Rapport du Comité
Paragraphe 27

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : F. Adoption du Rapport du Comité. Paragraphe 27. Évidemment, nous remplirons, nous boucherons les trous, pour ainsi dire. On vous dit "Le Comité a sa X séance, le X juin", donc on remplira. Il n'y a pas d'observations sur le paragraphe 27. *Le paragraphe 27 est donc adopté.*

Nous avons donc adopté le document A/AC.105/L.281. *Le document L.281 est donc adopté.*

Document A/AC.105/L.281/Add.2, annexe 1

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous propose de passer maintenant à l'additif 2 de ce document, le L.281/Add.2, annexe 1, le débat commémoratif. La Fédération de Russie, vous avez la parole.

M. G. Y. BARSEGOV (Fédération de Russie) [interprétation du russe] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je vous demande de nous comprendre parce que le texte de l'annexe 2 en russe vient de nous parvenir seulement maintenant. Donc, nous voudrions demander au secrétariat la possibilité de faire des observations plus tard si cela devait s'avérer nécessaire, s'il devait y avoir des écarts entre la traduction anglaise et russe, traduction qui a été effectuée hier. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. Nous pourrions vous laisser quelques minutes si vous vouez, pour étudier ce document à ce stade. Les États-Unis, s'il vous plaît.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je crois comprendre que nous sommes en train d'examiner

l'additif 2. Donc, le débat commémoratif, n'est-ce pas, le débat commémoratif de la cinquante-quatrième session du Comité ? Dans l'additif 4 figure l'annexe 2, les termes de référence auxquels fait justement référence la délégation de la Fédération de Russie. C'est la raison pour laquelle je pense que nous pouvons procéder à l'examen de l'additif 2.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, c'est vrai, c'est ce que j'ai dit. Donc, nous examinerons l'additif 2 et non pas l'additif 4. L'additif 2, le débat commémoratif. L'additif 4, nous l'examinerons demain matin, demain matin pour donner la possibilité aux délégations de l'examiner. Je pense que vous avez fait référence à l'additif 4, n'est-ce pas la Fédération de Russie ?

Je vous renvoie donc à l'additif 2, qui est le document que nous examinons actuellement. Il s'agit de l'annexe 1, "Débat commémoratif de la cinquante-quatrième session du Comité". Vous êtes d'accord ? Bien.

Alors, je recommence. Additif 2, paragraphe 1 de cet additif 2. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 1 ? Pas d'observations ? Très bien. *Le paragraphe 1 est donc adopté.*

Paragraphe 2

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 2. Sont listés ici les États membres qui ont participé au Débat commémoratif. Y a-t-il des observations ? On rajoutera, bien sûr, la Suède pour les raisons que j'ai expliquées tout à l'heure. Y a-t-il d'autres observations sur ce paragraphe 2 ? D'autres pays qui auraient été oubliés peut-être ? Non. *Le paragraphe 2 tel qu'amendé, on y rajouterait la Suède, est donc adopté.*

Paragraphe 3

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. Pas d'observations ? C'est un paragraphe qui porte sur les observateurs. Pas d'observations ? *Adopté.*

Paragraphe 4

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 4. Y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 4 est donc adopté.*

Paragraphe 5

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 5. Les observateurs des organisations intergouvernementales. Des

observations ? Non. La République tchèque. Allez-y, M. Kopal.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Je tiens à proposer une petite modification au paragraphe 4, Monsieur le Président. Je vous ramène en arrière. Il y a deux organismes du système des Nations Unies qui sont mentionnés ici. Au lieu de parler d'organismes des Nations Unies, *entities*, il faudrait peut-être parler d'organisations, parce qu'en fait il ne s'agit pas d'organismes, *entities*, mais d'*organizations*, d'organisations des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Union internationale des télécommunications. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Écoutez, M. Kopal, c'est au correcteur de l'organisation de déterminer s'il faut dire organisme ou organisation. Ils ont dit organisme, ici.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Écoutez, excusez-moi, mais d'un point de vue juridique, en droit international, on parle d'organisations internationales. On ne parle pas d'organismes, *entities* en anglais. On n'utilise pas le mot *entities* pour parler d'organisations ou intergouvernementales ou d'organisations internationales.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le secrétariat, M. Hedman.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : On pourrait tout simplement parler des observateurs pour l'Agence internationale de l'énergie atomique, ou "des observateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Union internationale des télécommunications ont aussi assisté au Débat commémoratif". Ça permettrait de résoudre le problème.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous sommes saisis d'une proposition visant à modifier le paragraphe 4. On dirait "des observateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Union internationale des télécommunications ont aussi assisté au Débat commémoratif".

Y a-t-il des observations sur cette proposition ? La Chine, allez-y.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous pourrions accepter la proposition faite par le secrétariat. Cependant, lorsqu'on a parlé de la liste des participants, on a parlé d'institutions spécialisées. Plutôt que de dire entités, de dire

organismes, on pourrait dire institutions spécialisées, tout simplement. “Les observateurs des institutions spécialisées des Nations Unies suivantes ont aussi assisté au Débat commémoratif”. Je pense que le terme ou le concept d’institutions spécialisées est celui qui s’appliquerait ici. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Merci à la Chine. Nous sommes saisis d’une autre proposition, la proposition de la Chine qui propose de parler d’institutions spécialisées des Nations Unies. Donc, “Les observateurs des institutions spécialisées des Nations Unies suivantes ont aussi assisté au Débat commémoratif”, et là on citerait l’Agence internationale de l’énergie atomique et l’Union internationale des télécommunications.

Le Royaume-Uni, allez-y.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du nord) [*interprétation de l’anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je préférerais la formulation du secrétariat qui est une solution intermédiaire. Tout simplement parce que l’Agence internationale de l’énergie atomique n’est pas une institution spécialisée des Nations Unies. Donc, je pense que si on dit, comme l’a proposé le secrétariat, on s’évitera un débat sur la différence entre organisme, organisation et institution spécialisée. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Merci Madame.

Bon alors, très bien. Donc, le Royaume-Uni a appuyé la proposition du secrétariat, à savoir “Les observateurs de l’Agence internationale de l’énergie atomique et de l’Union internationale des télécommunications ont aussi assisté au Débat commémoratif”. Y a-t-il des observations sur cette proposition ? Non. Très bien. Je pense que nous pouvons adopter le paragraphe 4 tel qu’amendé par le secrétariat. *Il en est ainsi décidé.* Merci.

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Je vous propose de passer au paragraphe 5. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 5 ? Non. *Le paragraphe 5 est donc adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 6. Des observations sur le paragraphe 6 ? Non. *Le paragraphe 6 est donc adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 7. La Fédération de Russie, s’il vous plaît.

Mme O. V. MOZOLINA (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Paragraphe 7. Si je me souviens bien, la majorité des personnes qui sont intervenues à ce moment-là, ont salué le vol de Yuri Gagarine. C’est pourquoi, je pense qu’historiquement, il serait juste et honnête de rappeler cela. On compléterait donc le paragraphe par le texte suivant :

“et nous avons aussi commémoré le rôle historique du premier vol qu’a fait le premier homme dans l’espace le 12 avril 1961”.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Est-ce que vous voulez répéter s’il vous plaît ?

Mme O. V. MOZOLINA (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] :

“et nous avons aussi commémoré le rôle historique joué par le premier vol de l’homme dans l’espace qui a été effectué le 12 avril 1961 par Yuri Gagarine”.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Je voudrais savoir s’il y a des observations concernant la modification que demande la Fédération de Russie concernant le paragraphe 7. Non, il n’y a pas d’observations. Bien. Alors nous allons ajouter à ce paragraphe 7 la proposition faite par la Fédération de Russie. *Le paragraphe 7, tel qu’amendé par la Fédération de Russie, vient d’être adopté.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 8. Est-ce qu’il y a des observations à faire à ce sujet ? Non. *Le paragraphe 8 est donc adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Paragraphe 9. Y a-t-il des observations ? Il n’y a pas d’observations. *Nous venons d’adopter le paragraphe 9.*

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l’anglais*] : Passons au paragraphe 10. Alors là, nous voyons Yuri Gagarine, noir sur blanc, dans ce paragraphe. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant ce paragraphe 10 ? Non, pas d’observations. *Adopté.*

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 11. Avez-vous des observations concernant ce paragraphe 11 ? Non, pas d'observations. *Le paragraphe 11 est adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 12. Il s'agit de mon intervention dans ce paragraphe. J'espère que vous n'avez pas de commentaires à ce sujet. Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant le paragraphe 12 ? Non, bien. *Adopté.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 13. Il s'agit du message qui nous est parvenu depuis la SSI. Pas d'observations. *Adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 14. Il s'agit de l'adoption de la Déclaration dans ce paragraphe. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant le paragraphe 14 ? Non. *Adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 15. La Fédération de Russie.

Mme O. V. MOZOLINA (Fédération de Russie) [interprétation du russe] : Merci. Monsieur le Président, nous n'allons pas mentionner Gagarine ici parce qu'il n'y a pas participé à cette table-ronde évoquée dans le paragraphe 15.

J'ai une petite observation de nature technique. Il s'agit d'une question de traduction et je voudrais dire qu'en russe, notre traduction n'est pas exacte. On dit que M. Leonov, il s'agit là du premier cosmonaute soviétique qui est sorti dans l'espace. Pour qu'il y ait une correspondance avec le texte anglais, il faut dire "cosmonaute de la Fédération de Russie, premier homme qui est sorti dans l'espace". Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous remercie, Madame. États-Unis, ensuite le Chili. États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [interprétation de l'anglais] : Merci. Il faut corriger quelque chose, M. Lilan Melvin, son titre est Administrateur associé pour l'enseignement pour la NASA. Il s'agit d'ajouter "pour l'enseignement", "for education".

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci beaucoup. "Administrateur

associé chargé de l'éducation de la NASA". Merci. Le Chili.

M. C. ORTIZ (Chili) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. En espagnol, il faut dire "Agence chilienne de l'espace". C'est une correction intéressant essentiellement le texte en espagnol. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur. Nous ferons la correction dans la version en espagnol. L'Espagne.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [interprétation de l'espagnol] : Oui, aussi. Il s'agit de dire "paseo espacial" pour "la sortie spatiale".

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci. Donc, il s'agit de ce mot "sortie dans l'espace" qui doit être traduit par "paseo" en espagnol.

Est-ce que vous avez d'autres observations à faire concernant le paragraphe 15 ? La Suisse

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Puisque nous en sommes à vérifier ce paragraphe dans toutes les langues, je me permets une remarque pour le français. La version actuelle mentionne "une sortie dans l'espace" et il me semble qu'on dit en français "une sortie extravéhiculaire", on peut rajouter dans l'espace. Peut-être que les collègues de la délégation française pourront confirmer ou infirmer ceci. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous remercie, Madame, d'avoir fait cette observation. S'il y a des petits problèmes de traduction en français, il faudrait le dire. La délégation de la France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : Merci, Monsieur le Président. Merci à la distinguée collègue suisse pour sa vigilance. Je pense qu'on peut laisser "sortie dans l'espace". "Sortie extravéhiculaire" c'est un peu technique, je ne suis pas certain qu'on ait employé ce terme à l'époque, le terme extravéhiculaire est venu un peu plus tard. Je pense que ceux qui lisent le rapport connaissent M. Leonov et savent ce qu'il a fait. Donc, je pense qu'on peut rester à "sortie dans l'espace". Je crois que c'est assez clair pour tout le monde. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci au distingué délégué de la France. On va laisser les mots "sortie" dans le texte français, qui correspond au "spacewalk" en anglais. Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant le paragraphe 15 ? Les Philippines.

M. C. MANANGAN (Philippines) [interprétation de l'anglais] : Merci. Pardonnez-moi, Monsieur le Président, mais je pense qu'il y a un hommage qui avait été aussi fait à la mémoire de

ceux qui ont perdu la vie dans les activités spatiales. Je ne sais pas qui a fait ces hommages, mais il faudrait dire quelque chose pour les mentionner. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Oui, nous avons le paragraphe 20 du document principal, et on a reflété cet hommage-là. Il s'agit du paragraphe 20 du document principal. Pays-Bas. Non, pardon, une autre délégation, le Venezuela.

M. F. VARELA (République bolivarienne du Venezuela) [interprétation de l'espagnol] : Excusez-moi, mais je voudrais revenir sur le paragraphe 15. Il s'agit de la proposition faite par l'Espagne pour utiliser le mot "paseo" pour "sortie". On dit "caminat espacial" dans les livres d'histoire que l'on a. Donc, c'est bien les termes que l'on connaît, "caminat espacial" en espagnol. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci. La délégation de l'Espagne.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [interprétation de l'espagnol] : Oui, Monsieur le Président, il n'y a pas de problème.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci. Nous acceptons la proposition du Venezuela. L'Espagne est d'accord. Il y a plus de pays hispanophones en Amérique latine qu'en Europe.

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant ce paragraphe 15 ? Non. Bien. Nous avons donc entendu les modifications. À la version anglaise on a ajouté le titre concernant l'astronaute américain et on a procédé aussi à l'amendement proposé pour la version en espagnol.

Paragraphe 16, y a-t-il des observations ? Non. *Le paragraphe 16 est adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 17. Il s'agit des déclarations faites par les États pendant le Débat commémoratif. Y a-t-il des observations ? Non. *Ce paragraphe est adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 18. Est-ce que vous avez des observations à faire sur le paragraphe 18 ? Non. *Ce paragraphe est adopté.*

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 19. Est-ce que vous avez des

observations concernant le paragraphe 19 ? Non. *Ce paragraphe est adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 20. Est-ce que vous avez des observations à faire concernant le paragraphe 20 ? Non. *Ce paragraphe est adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 21. La Roumanie a la parole.

M. M.-I. PISO (Roumanie) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Il s'agit d'être systématique. C'est pourquoi il faut dire le nom complet des trois orateurs, ou alors il est possible de ne mentionner le nom d'aucun orateur, mais nous préférons avoir le nom ici, comme nous l'avons d'ailleurs dans le paragraphe 9 de ce même document. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je vous remercie, Monsieur. Le Canada a la parole.

M. J.-M. CHOUINARD (Canada) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. On pourrait aussi ajouter le nom du Canada, quatre lignes avant la fin du paragraphe.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Vous parlez du paragraphe 21, c'est cela ? Oui. Le nom des personnalités sont invoquées ici, on les a au paragraphe 9. Il y a un nom qui n'est pas mentionné au paragraphe 21, c'est celui de Mazlan Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales. Est-ce qu'il y a des observations à faire ? La France.

M. L. SCOTTI (France) : Le paragraphe ne mentionne pas la durée de l'exposition. Est-ce qu'il serait possible de rajouter à la version anglaise, troisième ligne "International Center during month of June 2011" ? Pour montrer que l'exposition est longue. Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci M. le distingué délégué de la France. Donc, on propose d'ajouter après "Nations Unies à Vienne" "en juin 2011". Est-ce qu'il y a des observations à faire concernant la proposition de la France ? Non.

Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire concernant le paragraphe 21 ? Non. *Le paragraphe 21 est adopté, tel qu'amendé.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Paragraphe 22. Est-ce qu'il y a des

observations à faire ? Non. *Le paragraphe 22 est adopté.* Donc la Déclaration a été adoptée.

Nous avons terminé l'examen de ce document. La Déclaration a été adoptée le premier jour. *Nous venons d'adopter le document A/AC.105/L.281/Add.2.*

Document A/AC.105/L.281/Add.1

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous passons maintenant à l'additif 1. C'est le secrétariat qui a la parole. Il va nous donner quelques explications.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Nous allons distribuer maintenant aux délégués ce document additif 1 pour pouvoir l'adopter.

Je reviens peut-être sur l'observation qui a été faite par la déléguée de la Fédération de Russie. Les délégations sont saisies aussi de l'additif 4, il s'agit de l'annexe 2. Il s'agit de vérifier les versions dans les différentes langues. Je vous propose d'adopter donc l'additif 4 demain matin, avant que d'examiner les autres additifs du Rapport. Cet additif 4 sera donc adopté demain matin.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le secrétariat. Maintenant, Mesdames et Messieurs, nous allons [*Le Président s'interrompt*].

Il est 16 h 18. Je vous donne quelques minutes pour étudier cet additif n° 1.

*La séance est suspendue à 16 h 18 ;
elle est reprise à 16 h 30.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous donne encore une minute, Mesdames et Messieurs.

Mesdames et Messieurs, je vous propose de reprendre et de passer à l'adoption du document A/AC.105/L.281/Add.1. Il s'agit du chapitre II, Recommandations et décisions, A. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.

Paragraphe 1

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 1. Y a-t-il des objections à l'adoption du paragraphe 1 ? Non. *Le paragraphe 1 est donc adopté.*

Paragraphe 2

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 2. Y a-t-il des objections à l'adoption du paragraphe 2 ? Non. *Le paragraphe 2 est donc adopté.*

Paragraphe 3

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 3. Pas d'objections ? *Le paragraphe 3 est donc adopté.*

Paragraphe 4

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 4. Y a-t-il des objections à l'adoption du paragraphe 4 ? Non. *Le paragraphe 4 est donc adopté.*

Paragraphe 5

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 5. Y a-t-il des objections à l'adoption du paragraphe 5 ? Non. *Le paragraphe 5 est donc adopté.*

Paragraphe 6

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 6, Mesdames et Messieurs. Des objections au paragraphe 6 ? Cela ne semble pas être le cas. *Le paragraphe 6 est donc adopté.*

Paragraphe 7

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 7. Le Mexique a la parole.

M. S. CAMACHO LARA (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Dans la version en espagnol du texte, Monsieur le Président, au paragraphe 7, à la cinquième ligne où on fait référence à la création d'un groupe technique consultatif, il faudrait changer l'ordre des mots. Il faudrait dire "technique" avant de dire "spatial", dans la version espagnole, "tecnico" avant "espacial", [ndli : *ce qui n'a pas d'incidence véritablement sur la version française étant donné que technique est déjà avant espace dans la version française*].

Je vous propose également de rajouter une phrase en disant que "*Le Comité a pris note du fait que le Mexique assure le secrétariat pro tempore de la VI^e Conférence spatiale des Amériques*". Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Le représentant du Mexique, est-ce que vous pourriez répéter, s'il vous plaît, la dernière phrase qui doit être ajoutée au paragraphe, la phrase que vous voudriez voir figurer à la fin de ce paragraphe ?

M. S. CAMACHO LARA (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, merci, Monsieur le Président. Je vous propose de dire : "*Le Comité a pris note du fait que le Mexique a assumé le secrétariat pro tempore ou temporaire de la VI^e Conférence spatiale des Amériques pour la période 2011-2013*".

Je ne sais pas si c'est clair. Est-ce que vous voulez que je vous le transmette par écrit ? Vous avez pris note ?

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Non c'est bon, on a pris note, Je vous remercie. Merci, le Mexique. On rajoutera donc une phrase à la fin de ce paragraphe.

“Le Comité a pris note du fait que le Mexique a assumé le secrétariat pro tempore ou temporaire de la VI^e Conférence spatiale des Amériques pour la période 2011-2013”.

Je vous remercie, le Mexique. Y a-t-il d'autres observations sur ce paragraphe 7 tel que corrigé par le Mexique, et tel qu'amendé ensuite avec la phrase qui a été rajoutée également par le Mexique. Il n'y a pas d'autres observations ? Pas d'objections ? *Le paragraphe 7 est donc adopté tel qu'amendé et corrigé.*

Paragraphe 8

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 8. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 8 qui porte que la 4^e Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable ? Il n'y a pas d'observations, je crois. *Le paragraphe 8 est donc adopté.*

Paragraphe 9

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 9.

M. M. SUGAMIYA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Étant donné que nous avons déjà fixé l'ordre du jour de la prochaine session, je vous propose de rajouter les dates pour ce qui est du Forum régional Asie-Pacifique. Je vous propose de rajouter les dates en fin de paragraphe. Donc, de dire du 6 au 9 décembre 2011. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Y a-t-il d'autres observations sur ce paragraphe ? Non. S'il n'y a pas d'autres observations, celui-ci est adopté.

Paragraphe 10

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 10 qui porte sur l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique. Pas d'observations. *Le paragraphe 10 est donc adopté.*

Paragraphe 11

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 11. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 11 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 11 est donc adopté.*

Paragraphe 12

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 12. Des observations sur le paragraphe 12 ? Non, pas d'observations. *Le paragraphe 12 est donc adopté.*

Paragraphe 13

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 13. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 13 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 13 est donc adopté.*

Paragraphe 14

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 14. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 14 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 14 est donc adopté.*

Paragraphe 15

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 15. Des observations sur le paragraphe 15 ? Pas d'observations. *Le paragraphe 15 est donc adopté.*

Paragraphe 16

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 16. Des observations sur le paragraphe 16 ? Non. Pas d'observations. *Le paragraphe 16 est donc adopté.*

Paragraphe 17

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 17. Il faudrait dire “*puting space fering nations*” dans la version anglaise, au lieu de “*puting*” comme c'est dit ici [*ndli : ce qui n'a pas d'incidence sur la version française*]. Des observations sur le paragraphe 17 étant donné ces petites corrections que nous apportons à la version anglaise ? Non. *Le paragraphe 17 est donc adopté.*

Paragraphe 18

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 18. Y a-t-il des observations sur le paragraphe 18 ? *Celui-ci est donc adopté* s'il n'y a pas d'observations sur le paragraphe 18.

Paragraphe 19

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 19. Des observations sur le paragraphe 19 ? Non. *Le paragraphe 19 est donc adopté.*

Paragraphe 20

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 20. Des observations sur le paragraphe 20 ? Non. *Le paragraphe 20 est donc adopté.*

Paragraphe 21

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 21. Des observations sur le paragraphe 21 ? Non. *Le paragraphe 21 est donc adopté.*

Paragraphe 22

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 22. Des observations sur le paragraphe 22 ? Non. *Le paragraphe 22 est donc adopté.*

Paragraphe 23

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 23. Des observations sur le paragraphe 23 ? Non. *Le paragraphe 23 est donc adopté.*

Paragraphe 24

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 24. Des observations sur le paragraphe 24 ? La Chine, allez-y.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je serai très bref. Nous vous proposons de modifier la première phrase, les quatre premiers mots de cette phrase. Au lieu de dire "*The view was expressed that*", de dire "*Some delegations were the view that*", donc "*Quelques délégations ont estimé que*", parce que j'ai l'impression qu'en fait il y a plus d'une délégation s'étant exprimée en ce sens. C'est la raison pour laquelle je vous propose, étant donné qu'il s'agit de plus d'une délégation, je vous propose de reprendre la formule que l'on utilise habituellement dans ce cas, à savoir "*Some delegations were the view that*", "*Quelques délégations ont estimé que*".

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres observations sur le paragraphe 24 ? Non. Tel que modifié par la Chine, le paragraphe 24, on dirait "*Some delegations were the view that*" et non "*The view was expressed that*", "*Quelques délégations ont estimé que*" au lieu de "*Le point de vue a été exprimé que*", *le paragraphe 24 est donc adopté sur cette base.*

Paragraphe 25

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 25 maintenant s'il vous plaît. Des observations sur le paragraphe 25 ? L'Arabie saoudite, s'il vous plaît.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Je vous propose de dire la même chose au paragraphe 25, à savoir de dire "*Some delegations were the view that*" au lieu de dire "*The view was expressed that*". Donc la même

observation que pour le paragraphe précédent lorsque la Chine a pris la parole. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres observations sur le paragraphe 25 ? Nous sommes saisis d'une proposition de modification de la part de l'Arabie saoudite. On démarrerait en disant, comme l'avait proposé la Chine pour le paragraphe précédent "*Some delegations were the view that*", "*Quelques délégations ont estimé que*" au lieu de "*Le point de vue a été exprimé que*".

Pas d'observations ? *Le paragraphe 25 peut donc être adopté tel que modifié par l'Arabie saoudite.*

Paragraphe 26

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Paragraphe 26. Des observations, des propositions, des commentaires sur le paragraphe 26 ? La Chine, s'il vous plaît, Monsieur.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'ai regardé un petit peu le contexte dans lequel s'inscrit ce paragraphe. J'ai remarqué que dans d'autres paragraphes on démarre en disant "*Le point de vue a été exprimé que*" ou "*Quelques délégations ont estimé que*". Ce paragraphe porte sur le Code de conduite de l'Union européenne. On dit "*Le Comité a noté que*" etc. etc.

Je pense qu'on devrait peut-être maintenir une certaine cohérence dans le texte et dire "*Le point de vue a été exprimé que*".

On pourrait également modifier la dernière phrase où on dit "*Le Comité a aussi noté que*". On pourrait tout simplement dire "*Les consultations avec les autres États*" etc. etc.

Je voudrais demander au secrétariat s'il y a une différence entre ces deux formulations, "*Le Comité a aussi noté que*" ou "*Le point de vue a été exprimé que*". Je pense que si "*Le point de vue a été exprimé que*" de toute façon ça veut dire que le Comité en a pris note, n'est-ce pas ? Puisque c'est dans le Rapport. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci à la Chine. L'Allemagne a demandé la parole. Allez-y, Monsieur.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Je pense que le libellé au paragraphe 26 est assez descriptif, Monsieur le Président. Par conséquent, il est tout à fait justifié d'utiliser une formulation différente ici de ce qui est dit au paragraphe 25 ou au paragraphe 24. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres observations sur le paragraphe 26 ? L'Allemagne a proposé, je crois, de maintenir la formulation, le texte tel qu'il est au paragraphe 26. Apparemment, c'est la même chose au paragraphe 27, "Le Comité a noté que". La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Bien que nous puissions accepter que des libellés différents soient adoptés au titre des différents paragraphes, le paragraphe 26 est, de par sa nature, différent du paragraphe 27.

"Le Comité a noté que l'Assemblée générale", c'est ce qui est dit au paragraphe 27, "au paragraphe 2 de sa résolution 65/68 avait prié" etc. etc.

C'est différent de "*Quelques délégations ont introduit une série de nouveaux paragraphes à un code de conduite*" par exemple.

Il y a une pratique qui est en place au niveau du Comité depuis déjà longtemps. Lorsqu'il y a une délégation qui exprime un point de vue, on dit "*Le point de vue a été exprimé que*". S'il s'agit de plus d'une délégation, dans ce cas-là on dira "*Quelques délégations ont estimé que*".

Lorsqu'on dit "*Le Comité a noté avec satisfaction*" ce n'est pas la même chose, on est bien d'accord, mais ici il n'y a pas de satisfaction. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Alors de toute façon ici ce n'est pas "*Le point de vue a été exprimé*", en fait ici on est en train de dire que le Comité a pris note de ce qui a été fait, il n'a exprimé aucun avis, il n'y a pas de point de vue qui a été exprimé, il n'y a pas plusieurs délégations qui aient estimé que.

L'Algérie, vous avez demandé la parole. Allez-y, Monsieur.

M. M. OUZEROUHANE (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Comme la délégation de la Chine, nous partageons le point de vue de la Chine que ce qui concerne l'Union européenne n'engage pas tout le Comité ce qui n'est pas le cas du paragraphe 27.

Par conséquent, nous sommes également d'avis qu'il y a lieu de changer "*Le Comité a noté*" par "*Some delegations*" ou "*The view was expressed that*". Ainsi qu'à la fin "*Those delegations also noted that consultations*" etc. merci, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Algérie. Merci, Monsieur.

Tout d'abord, la Fédération de Russie.

Mme O. V. MOZOLINA (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Merci. Au titre d'un compromis, on dira "*Le Comité a pris note de*". Je pense que ce serait plus exact, cela reflèterait mieux le lien qui existe entre le Comité ainsi que le travail effectué par l'Union européenne.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de la Fédération de Russie. Je vais tout d'abord donner la parole au secrétariat pour réagir. Le secrétariat va faire une observation. Le secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la Chine m'a demandé quelques précisions. L'information figurant au paragraphe 26, Monsieur le Président, reprend en fait ce qui avait déjà été dit l'année dernière. Il y a eu une petite mise à jour et l'information a été actualisée, donc je vous renvoie au Rapport de l'année dernière, Mesdames et Messieurs. Je vous renvoie au paragraphe 38 de ce rapport où on dit

"*Le Comité a noté que l'Union européenne (...) envisageait l'adoption d'un Code de conduite pour les activités menées dans l'espace*".

La formulation est la même pour ainsi dire, que l'année dernière. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je crois comprendre que vous avez en fait repris le libellé qui avait déjà été adopté l'année dernière, à savoir "*Le Comité a noté que*", paragraphe 38 du document A/65/20.

Le Venezuela a demandé la parole. Allez-y.

M. F. VARELA (République bolivarienne du Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, qui sont les membres du Comité ? Tous les États membres qui sont dans cette salle. Tous les États membres ici connaissent exactement ce qui est dit dans ce paragraphe, ont connaissance de ce qui a été fait ?

Nous savons qu'il y a un Code de conduite au niveau de l'Union européenne mais nous ne connaissons pas ce Code de conduite dans ses détails, dans les détails, sa portée, ses objectifs. C'est la raison pour laquelle je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit la délégation chinoise. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il faudrait dire "*Quelques délégations ont estimé que*".

Si le Comité plénier dit que ce code est connu et que le Comité est d'accord avec ses objectifs, avec sa portée, mais je ne pense pas que ce soit le cas, je ne pense pas que tous les États membres du Comité connaissent la portée, les objectifs, et connaissent dans le détail ce Code de conduite de l'Union européenne. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Venezuela. Ensuite, nous écouterons la France et ensuite l'Espagne. La France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : Ma délégation comprend qu'il y a une difficulté sur la façon dont le Comité souhaite prendre en compte le fait que le projet européen pour un code de conduite sur les activités spatiales ait été présenté au Comité.

Donc, je me tourne un peu vers le secrétariat pour demander son conseil. Ce qui est contenu dans le paragraphe 26 a été présenté aux États. C'était dans le discours, si je me souviens bien, de la Hongrie parlant au nom des États de l'Union européenne. Dans ce cadre-là, lorsqu'une déclaration est faite qui présente l'état d'avancement d'un projet, je ne sais pas quelle est la façon habituelle de retranscrire ce type de présentation.

Je remarque également que le fait que le Comité ait pris note d'un travail en cours qui lui a été présenté ne préjuge pas de son acceptation ou non. C'est simplement que les gens qui étaient dans la salle ont entendu quelqu'un parler de quelque chose. Ça ne veut pas dire pour autant qu'ils aient approuvé ou désapprouvé. Il n'y a pas de jugement sur le contenu.

Donc, il me semble qu'on peut rester, à ce stade, à la rédaction qui est là, qui n'implique aucune approbation ou désapprobation sur le contenu. Cela dit, si la pratique dans les rédactions précédentes de rapports est différente pour retranscrire le fait qu'une délégation a présenté à l'ensemble, je dis bien à l'ensemble des membres du Comité l'état d'avancement d'un travail en cours, il faut voir, à ce moment-là, dans quelles conditions cela peut être retranscrit fidèlement.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la France. À mon avis, les délégations ne prennent pas note du contenu, n'adoptent pas, ils prennent tout simplement note des travaux qui ont été accomplis par l'Union européenne, de l'avancement des travaux. Voilà. L'Espagne a la parole.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Tout simplement, Monsieur le Président,

je tiens à appuyer ce qui a été dit par la délégation allemande et la délégation française également.

Je tenais à répondre à la question qui avait été soulevée par le Venezuela. À chaque fois qu'une délégation présente devant le Comité ou soulève une question, ou présente un fait ou parle d'une conférence, ou mentionne une conférence, dit qu'une conférence a été organisée, ou qu'un processus est en cours, explique le déroulement de celui-ci ou présente une information factuelle, si à chaque fois, il faut présenter des preuves, s'il faut se justifier, à chaque fois, s'il faut étayer son affirmation, ça créerait des difficultés insurmontables.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Espagne pour sa déclaration. L'Algérie, allez-y Monsieur.

M. M. OUZEROUHANE (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Nous pouvons accepter la rédaction initiale à la condition qu'on arrête ce paragraphe à "*has been supported by the Consul of European Union in Septembre 2010*" et donc on supprime tout le reste du paragraphe. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : L'Allemagne, allez-y Monsieur.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Écourter des libellés et des paragraphes c'est bien, généralement c'est bien, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des consultations qui sont en cours pour faire émerger un consensus qui pourrait être acceptable pour le plus grand nombre d'États ici présents. C'est ça l'élément dynamique. Si on s'arrête en septembre 2010, on perd justement cet élan, on ne fait pas mention de tout le travail qui est en cours, et je pense qu'il est important de maintenir la mention de cet élan ici. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut maintenir ce membre de texte ou ces membres de phrases. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il d'autres observations à ce stade ? La Fédération de Russie, s'il vous plaît.

Mme O. V. MOZOLINA (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : J'appuie la délégation de l'Algérie et de l'Allemagne. Je propose la variante suivante : on garde dans ce paragraphe la première et la dernière phrase, on exclut la phrase concernant le document qui est encore en train de faire l'objet d'un travail. C'est un peu trop tôt que de le faire puisqu'on y trouve une estimation qui est déjà faite ici. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de la Fédération de Russie. La Suisse a la parole.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. La délégation suisse souhaite simplement faire une remarque sur la version française de ce paragraphe. En effet, afin qu'elle soit plus proche de la version anglaise et plus proche de la réalité, probablement, il s'agit de la dernière phrase du paragraphe qui stipule en français

“Le Comité a aussi noté que les consultations avec les autres États étaient en cours”

Or, en anglais, il s'agit *“des consultations avec les autres États”*. En effet, les consultations ne sont pas exhaustives ou ne comprennent pas tous les États et nous ne voudrions pas laisser penser ceci dans la version française. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie la représentante de la Suisse, merci d'avoir expliqué ces différences entre l'anglais et le français. L'Allemagne a la parole.

M. T. PFANNE (Allemagne) [interprétation de l'anglais] : Monsieur le Président, étant donné que certaines délégations ont quelques difficultés pour ce qui est du milieu du paragraphe, on pourrait arriver à la solution de compromis suivante. On pourrait garder la première phrase et la dernière phrase qui sont des phrases très descriptives et on pourrait biffer tout simplement tout ce qui concerne le contenu.

On pourrait tout simplement dire que le projet de Code de conduite a été présenté, ou ne pas biffer cette partie mais la modifier en disant *“le projet de Code de conduite a été présenté comme comportant notamment”* etc., ou *“a été présenté de telle manière”*. Donc, on pourrait dire *“Le projet de Code de conduite a été présenté par le représentant de l'Union européenne”* en incluant les éléments qui sont mentionnés ici ou pas. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant de l'Allemagne. Si j'ai bien compris, vous voulez remplacer cette longue phrase au milieu du paragraphe, qui dit *“Le projet de Code de conduite”* etc., tout simplement en disant *“Le projet de Code de conduite a été présenté par le représentant de l'Union européenne”*, n'est-ce pas ?

Est-ce que vous pourriez nous faire proposition plus exacte ? Nous proposer quelque chose. Nous vous en serions très reconnaissants. Ce serait formidable.

M. T. PFANNE (Allemagne) [interprétation de l'anglais] : D'accord. On pourrait dire

“Le projet de Code de conduite a été présenté comme comportant des mesures de

transparence et de confiance et traduisant une approche globale de la sécurité et de la sûreté dans l'espace, guidée par les principes suivants : libre accès à l'espace pour tous à des fins pacifiques ; préservation de la sécurité et de l'intégrité des objets spatiaux en orbite ; prise en compte des intérêts légitimes des États en matière de sécurité et de défense.”

Voilà, donc cet élément décisif situé au milieu du paragraphe, on pourrait dire *“Le projet de Code de conduite a été présenté comme comportant”* etc.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Voilà la proposition dont nous sommes saisis, Mesdames et Messieurs. La proposition de l'Allemagne vise à prendre note tout simplement que le projet de Code de conduite a été présenté comme comportant des mesures de transparence, etc.

L'Algérie, allez-y, Monsieur.

M. M. OUZEROUHANE (Algérie) : Merci, Monsieur le Président. Nous appuyons plutôt la version présentée par la Fédération de Russie, c'est-à-dire d'enlever tout ce qui est au milieu. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant de l'Algérie. Nous écouterons l'Espagne suivie du Nigeria. L'Espagne.

M. S. ANTÓN ZUNZUNEGUI (Espagne) [interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Au nom du compromis, Monsieur le Président, j'ai une suggestion, peut-être, en droite ligne de ce qui a été dit par l'Allemagne mais un petit peu différent, à vous proposer.

Je vous propose de rajouter un paragraphe, il s'agirait du 26bis, et prendre la phrase *“Le projet de Code de conduite comportait”* etc. etc., la phrase du milieu, au paragraphe 26, en faire un paragraphe 26bis en disant que *“Le point de vue a été exprimé que le projet de Code de conduite comportait notamment des mesures de transparence et de confiance”*, etc. etc.

Voilà la solution que je vous propose.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci. En fait, il y a plusieurs États membres qui ont exprimé cet avis. Ce point de vue a été exprimé également au nom de l'Union européenne, donc la formulation serait *“Quelques délégations ont estimé que”*, si vous êtes d'accord, bien sûr.

Y a-t-il d'autres observations sur la proposition faite par l'Espagne ?

Donc, l'Espagne propose de prendre la phrase du milieu au paragraphe 26 et de la représenter dans le cadre d'un paragraphe 26bis qui commencerait par *"Some delegations were the view that"*, *"Quelques délégations ont estimé que"*, et ensuite reprendrait ce qui avait été dit *"Le projet de Code de conduite"* comme ça figure au milieu du paragraphe 26.

Le Nigeria a la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation est assez surprise de ce niveau de contorsionnisme à 5 heures de l'après-midi jeudi. Ce libellé ne devrait pas poser de problème. En fait, ce n'est même pas un libellé qui a été produit par la Hongrie. En fait, c'est du discours indirect, pour ainsi dire, parce que ce que nous a dit la Hongrie, c'est déjà du discours rapporté, pour ainsi dire, cela reflète quelque chose.

Donc, en fait, on ne peut pas dire que *"Le point de vue a été exprimé"* ou *"Quelques délégations ont estimé que"*. Personne n'a estimé, même la Hongrie n'a estimé que. Elle n'a fait que faire du discours rapporté. On ne fait que rapporter des faits. On ne vous demande pas d'accepter, d'approuver.

C'est la raison pour laquelle nous sommes quelque peu surpris. En ce qui nous concerne, ce n'est pas blanc ou noir, ce n'est pas oui ou non. Nous pensons que ce paragraphe ne mange pas de pain, il est tout à fait inoffensif. Si vous regardez le paragraphe 24, ce paragraphe 26 est utilisé tout simplement pour illustrer au paragraphe 24 qui est également, là encore, un projet de traité relatif, c'est une proposition de la Chine et de la Fédération de Russie. Le paragraphe 26, en fait, ne fait qu'illustrer ce qui a été dit.

Ce que je veux dire par là, c'est qu'en fait nous sommes dans la même situation.

Je répète. En fait, il faut accepter tout simplement que ce paragraphe est tout à fait inoffensif et je ne comprends pas pourquoi nous avons ce débat à ce stade. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci au Nigeria. La Chine a la parole.

M. Y. ZHAO (Chine) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Merci de m'avoir donné la parole à nouveau. Étant donné les problèmes de temps, étant donné qu'il est tard, je ne veux pas non plus porter un jugement sur ce paragraphe, de savoir s'il s'agit d'un libellé habituel ou pas.

Je vous propose de faire la proposition suivante concernant la dernière phrase de ce

paragraphe, *"Le Comité a aussi noté que des consultations avec les autres États étaient en cours."*

Beaucoup de solutions de compromis ont été faites pour apporter une réponse à notre préoccupation. C'est la raison pour laquelle je vous propose tout simplement de faire une proposition. De garder la partie centrale de ce paragraphe et de mettre cela dans un autre paragraphe avec une formulation. Mais pour ce paragraphe, nous pourrions dire tout simplement :

"Le Comité a pris note du travail de l'Union européenne sur un Code de conduite pour les activités qui comprend des consultations avec d'autres États afin de dégager un consensus sur un texte qui soit le plus acceptable par le plus grand nombre d'États et que la version révisée du projet de ce texte a été appuyée par le Conseil de l'Union européenne en septembre 2010."

Voilà ce que je vous propose de dire. Ensuite, peut-être que d'autres voudront rajouter, comme je vous l'ai dit, un paragraphe à part entière pour revenir sur le contenu de ce projet de Code de conduite. En ce qui nous concerne, ça ne pose pas de problème, mais nous voudrions en tout cas raccourcir ce paragraphe et peut-être rajouter un autre paragraphe. Voilà, je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Merci la Chine. Est-ce qu'il y a d'autres observations ? Le représentant de la Chine a fait une proposition pour le paragraphe 26.

Le Nigeria a la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Est-ce qu'on peut lire plus lentement la proposition ? Merci.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je donne la parole à la Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [interprétation de l'anglais] : La nouvelle proposition se lit comme suit :

"Le Comité a noté le travail qu'effectue l'Union européenne sur un Code de conduite pour les activités relatives à l'espace qui comprend des consultations avec les autres États afin de parvenir un consensus en vue d'un texte qui pourrait être accepté par le plus grand nombre d'États possible et le projet de version de ce texte a été appuyé par le Conseil de l'Union européenne en septembre 2010."

Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Chine. Le Nigeria a la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. La phrase la plus importante pour moi c'est ce qui a été dit par la Chine, c'est-à-dire "projet de texte", c'est ces deux mots qui sont les plus importants, "projet de texte".

De quoi s'agit-il dans ce projet de texte ? C'est ce que l'on trouve à la ligne 4 du paragraphe 26. Biffons la proposition chinoise, on pourrait peut-être en faire une note de bas page en bas du rapport. Parce qu'un projet de texte, nous ne savons pas quel est son contenu. En fait, si on en fait une note en bas de page, on pourra comprendre de quoi il s'agit. Personne dans cette salle n'a rien contre ce projet de texte de l'Union européenne. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : L'Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. On pourrait expliquer le contenu du Code, ce qui nous permettrait d'éviter les éléments subjectifs.

On pourrait faire une citation y relative. Les délégations pourront voir s'il s'agit d'une bonne description du Code que l'on a. Donc, on pourrait citer ici une adresse internet, ainsi on pourrait voir ce dont il s'agit et je pourrais vous transmettre ce qui est nécessaire à cet effet. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Vous proposez de garder la première et la dernière phrase et le contenu sera reflété ailleurs, c'est ça ?

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Je m'inspire de la proposition chinoise. On a un texte supplémentaire. On y décrit comment le Code a été présenté par le représentant de l'Union européenne et les délégations qui n'ont pas pris connaissance de ce texte, on dirait dans une note en bas de page quel est le lien internet qui permet d'y accéder, et la proposition de l'Union européenne fera l'objet d'un paragraphe distinct. C'est cela ?

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Est-ce qu'il y a des objections à lier la première phrase avec la dernière phrase de ce paragraphe ? On aurait un paragraphe distinct qui reflèterait ce qui a été dit par l'Union européenne au sujet du Code, et on fera un renvoi à une adresse internet sur laquelle on pourra consulter ce code.

M. le représentant de l'Allemagne, comment pensez-vous commencer ce paragraphe nouveau ? La France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation soutient les propositions faites par le distingué délégué de l'Allemagne. Nous comprenons que nous prenons au paragraphe 26 les amendements proposés par le distingué délégué de la Chine, donc on compacte la première et la dernière phrases. La note de bas de page pourrait d'ailleurs être mise à cette occasion lorsqu'on parle de "of the draft text". Et ensuite, comme le distingué délégué de l'Espagne l'a proposé, il y aura un paragraphe 26bis qui reflète les vues des délégations au nom desquelles la présentation du Code a été faite et qui à ce moment-là pendrait la phrase centrale du paragraphe 26, "Some delegations noted that the draft" etc.

Comme ça on aurait un paragraphe de présentation objective au Comité avec la référence de bas de page, et puis un paragraphe sur le jugement que portent un certain nombre de délégations sur ce projet. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je suis certain qu'il y a des délégués qui sont aussi perdus que moi pour savoir ce qu'on fait en ce moment. Le mieux serait que les délégations trouvent un petit texte qu'on examinerait plus tard, parce que nous avons six voire sept propositions différentes et nous ne savons pas tellement comment les unes correspondent aux autres.

Pourquoi ne pas penser un petit groupe de délégués qui pourraient rédiger un texte ? Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Je suis bien d'accord avec vous. Laissons de côté ce paragraphe 26, d'ici demain il sera remodelé par le représentant de la France et le représentant de l'Allemagne. La France a la parole.

M. L. SCOTTI (France) : J'accepte bien volontiers votre offre de volontariat. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur.

Paragraphe 27

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons maintenant passer au paragraphe 27. Est-ce que vous avez des observations à faire à ce sujet ? Non. *Il est adopté ce paragraphe 27.*

Paragraphe 28

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Passons au paragraphe suivant. Paragraphe 28. Avez-vous des observations à

faire ? Non. Pas d'observations. *Le paragraphe 28 est adopté.*

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs les délégués, je vous propose d'arrêter notre réflexion maintenant au paragraphe 29, nous la poursuivrons demain matin. Nous allons entendre les présentations techniques qui sont prévues pour cette après-midi.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous allons entendre les exposés techniques qui vont durer 15 minutes chacun et c'est M. Klaus Von Storch du Chili qui prend la parole. Il va nous parler de "Google Lunar X Prize, possibilité pour le Chili de participer à l'exploration spatiale".

M. K. VON STORCH (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Comme vous le savez, le développement de la technologie et de l'exploration spatiale, l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique supposent des bénéfices de taille pour l'humanité. Ainsi, il y a des pays qui ont obtenu plus de réalisations dans ce domaine, qui jouent un rôle plus important dans ce domaine.

Il y a des pays qui participent plus à ces activités, qui ont mis en place le contexte qui a permis le développement de l'espace mais qui ont, par leurs réalisations, permis une plus grande participation de leur population et une plus grande participation également de leurs dirigeants.

Vous vous souviendrez tous du voyage dans l'espace de Yuri Gagarine. Vous vous souviendrez tous de ce qu'a dit John Kennedy sur l'arrivée de l'homme sur la Lune. Tout le monde se rappellera de la mission Apollo-11 et de toutes les réalisations qui ont rempli d'orgueil les habitants des pays qui ont pris part à ces activités, des pays qui ont contribué à mettre en place un contexte qui a permis de continuer d'investir dans l'espace.

Les habitants des petits pays qui ne sont peut-être pas les acteurs de ces grandes réalisations, sont également très fiers et continuent de profiter des retombées bénéfiques de l'espace. En règle générale, ces pays ont peu de spécialistes, d'experts dans le domaine de l'espace et les organisations des pays qui travaillent dans ce domaine disposent de peu de ressources, d'où les efforts plus grands qui doivent être consentis.

Dans le cas du Chili, une grande partie de l'opinion publique est d'avis que la technologie spatiale ne doit pas être une priorité, que c'est une mission qui incombe à des pays pionniers. Je pense, en ce qui me concerne, que nous disposons d'un potentiel très fort. C'est la raison pour laquelle nous devons travailler à l'améliorer. Nous devons, pour ce faire, sensibiliser et motiver les jeunes en

particulier, parce que ce sont les jeunes qui, en règle générale, sont plus ouverts et plus enthousiastes vis-à-vis de ces activités.

Au cours de cet exposé, je tiens à revenir sur les éléments suivants. Je tiens à vous présenter certaines des activités que nous avons lancées en tant que pays et les effets que celles-ci ont eus. Ensuite, je tiens à vous expliquer comment, par le biais du secteur privé, nous sommes en train de travailler, d'œuvrer pour sensibiliser et pour renforcer les efforts que nous avons déployés dans le domaine spatial.

Et enfin, pour vous expliquer comment la participation de nouveaux acteurs du secteur privé aux activités spatiales permettront de réduire les coûts d'accès aux activités, des coûts qui jusqu'à présent étaient un obstacle pour nous et qui permettront de donner davantage de possibilités de développement à l'espace.

Permettez-moi de revenir tout d'abord sur les activités qui ont été réalisées par mon pays et leurs effets. Je n'ai pas pour intention, bien sûr, de vous dresser le catalogue de toutes les activités que nous avons lancées. Je me limiterai aux réalisations les plus grandes. Je ne reviendrai pas sur les réalisations techniques, mais bien plutôt sur celles qui ont eu l'incidence sociale la plus forte.

Les projets, par exemple, FASAT, ALPHA et BRAVO. Des microsattellites expérimentaux et scientifiques lancés en 1995 et 1998 qui nous ont permis de créer une masse critique de professionnels du secteur.

CHAGASPACE, deuxième projet, des recherches lancées dans l'espace, recherche d'un remède et d'une guérison à la maladie de CHAGAS. LADY BOX Experience, l'Expérience Coccinelle, c'est une expérience qui a été préparée par un collègue chilien qui a bénéficié de l'appui de la NASA, du SEMA, de l'Université de Bolodore au Colorado et de SPACEHAB. Nous avons assuré le suivi de la capacité du contrôle de la lutte contre les insectes ravageurs dans l'espace.

Cette expérience a eu lieu au niveau de la navette Columbia. Il s'agissait de sa mission STS-93 en 1998 et a eu une incidence sur l'opinion publique. Elle a eu une incidence, bien sûr, elle a motivé les étudiants qui y ont pris part, qui ont ainsi pu réaliser leurs rêves et elle a porté des fruits très concrets puisque nous avons planté, pour ainsi dire, une graine qui est en train de porter ses fruits, de germer aujourd'hui.

Ensuite, le projet ASTROCHILE. L'envoi du premier astronaute chilien qui a pu ainsi, au cours de son séjour dans l'espace, procéder à plusieurs expériences. Une expérience concernant le suivi de

la pollution dans les villes les plus contaminées. C'est en fait un projet de longue haleine puisque ça fait plus de dix ans qu'il est en cours. Il n'a pas encore porté ses fruits, cependant il a suscité un très grand intérêt et il a permis de motiver davantage de secteurs.

Enfin, nous avons pu organiser des camps de l'espace au niveau national et au niveau latino-américain, ce qui a permis de sensibiliser beaucoup de jeunes à l'espace.

Ensuite, deuxièmement, comment, comme je vous l'ai dit, par la participation du secteur privé, nous sommes en train de sensibiliser et de renforcer nos efforts en matière spatiale au niveau national. Il est clair que si l'on veut sensibiliser il faut disposer de ressources qui ne sont peut-être pas disponibles à l'heure actuelle.

Les activités dont je vais vous parler ont contribué à susciter un certain intérêt vis-à-vis de l'espace, mais il faut en faire davantage. Ce que nous essayons de faire justement, c'est d'impliquer davantage le secteur privé. Nous avons ainsi créé une section aérospatiale dans le cadre d'une holding appelée Angelicum qui dispose de certaines ressources économiques, de ressources humaines, et en collaboration avec l'Agence chilienne de l'espace, la société Astro-Chile, les universités chiliennes et d'autres organisations publiques et privées a pour mission d'accélérer le processus de sensibilisation à l'espace, de motiver davantage les jeunes.

Nous avons, pour ce faire, lancé un projet assez ambitieux. Nous avons, en tant que direction de l'Aérospatiale, nous nous sommes inscrits au Concours Google Luna X Prize. Le nom de notre équipe c'est Team Angelicum. Notre mission spatiale est la mission spatiale Alicanto. Il s'agit d'un concours international destiné à des sociétés privées et il s'agit en fait de développer et d'envoyer un robot sur la Lune. L'idée c'est de le faire et ensuite d'envoyer des images de haute définition, de retour sur Terre suite à un protocole établi.

C'est un défi de taille, vous vous en doutez. Nous voulons y prendre part comme pays participant. Il y a des prix à hauteur de 30 millions de dollars. Nous avons des équipes qui planchent sur cette question depuis plusieurs années, qui ont avancé pas mal sur cette question. Lorsque nous avons indiqué que nous voulions participer à ce projet, nous avons reçu de nombreux CV, de nombreux courriers de professionnels de diverses disciplines qui nous ont indiqué qu'ils voulaient participer à notre équipe. Nous avons envoyé des lettres à tous les recteurs des universités chiliennes pour les inviter à participer à ce projet.

Ainsi, il y a certaines universités qui ont commencé à participer à ce projet. Comme l'a dit John Kennedy dans les années 1960, nous ne sommes pas en train de le faire parce que c'est facile mais parce que c'est difficile et parce que nous savons que cela va permettre de sensibiliser, de motiver et de promouvoir le développement scientifique et technologique, ce qui permettra de rapprocher la problématique spatiale des préoccupations quotidiennes des citoyens chiliens et lui permettra d'arriver à la conclusion que notre pays contribue au développement de la technologie spatiale.

Ensuite, nous sommes en train de procéder à l'achat d'un terrain qui se trouve entre Santiago et Valparaiso, un chemin qui est parcouru chaque jour par les sénateurs et les députés du Chili et par des millions de Chiliens, notamment en été, lorsqu'ils se rendent sur les plages de Vigna del Mar où a lieu un festival international de chant. Nous mettrons une grande pancarte et nous ferons référence au centre spatial qui est en train d'être construit là-bas.

L'objectif est, nous l'espérons, d'y organiser une exposition qui permettra de sensibiliser l'opinion publique, qui permettra aux familles de visiter ce centre.

Des manifestations ont été organisées, comme je vous l'ai dit, pour sensibiliser et ces organisations ont été organisées dans ces différents pays. Des manifestations qui ont permis de sensibiliser et de rapprocher la population de la problématique spatiale. Cela pousse généralement les jeunes à se lancer, par exemple, dans des études liées à l'espace. Cela permet également au niveau politique d'obtenir davantage de ressources au niveau du Congrès et au niveau du Parlement.

Pour des pays comme le mien, ce n'est pas facile, vous vous en doutez, étant donné que nous ne participons pas à des projets internationaux d'envergure comme la Station spatiale internationale ou de vols habités. C'est d'autant plus compliqué aujourd'hui étant donné que les navettes spatiales les plus connues arrivent en fin de vie. Cependant, de nouvelles possibilités nous sont ouvertes. Ainsi, nous avons vu comment, grâce à ces initiatives que nous avons lancées, nous avons pu susciter l'intérêt du secteur privé, ce qui va sans doute ouvrir des opportunités et des possibilités inimaginables à des pays comme le mien.

Pour ne citer que quelques-unes de ces manifestations, je citerai Space X qui est en fait un projet qui couvre des systèmes de lancement de satellites, et qui est en train de plancher sur l'élaboration de systèmes de transport des astronautes.

Il existe également l'initiative Bigelow Aerospace qui a pour but d'envoyer la première station spatiale privée dans l'espace d'ici 2014-2015. Ce projet Bigelow dispose déjà de deux modules à échelle, 4,3 x 2,2 mètres, qui sont en orbite de la Terre depuis 2006 et 2007, et selon les informations dont nous disposons et selon le suivi qui a été effectué de ce vol, celui-ci respecte les conditions de sécurité et pourrait accueillir des êtres humains. Cela pourrait permettre à des pays comme le mien d'avoir accès à l'espace, vous vous en doutez.

Il y a également le projet Vasimir qui est un projet de fusées Vasimir. Beaucoup d'entre vous connaissent sans doute mieux ce projet que moi-même d'ailleurs. C'est un projet qui bénéficie d'un financement du secteur privé. Il est clair que nous entrons dans une nouvelle ère, une nouvelle ère faite de nouvelles possibilités, de nouvelles opportunités.

Au cours de cet exposé nous sommes revenus sur certaines activités qui ont été lancées au Chili et les effets qu'elles ont eus. Je vous l'ai dit, il est important de pouvoir disposer de réalisations de taille pour pouvoir se gagner la compréhension, l'approbation, la motivation et le financement des activités liées à l'espace. Si ce n'est pas le cas, ce ne sera pas possible. Vous l'avez vu par la participation du secteur privé, nous essayons de sensibiliser et de renforcer nos capacités spatiales.

Nous disposons, comme je vous l'ai dit, de la Direction de l'Aérospatiale d'Angelicum qui participe au projet Google Lunar X Project ainsi qu'aux autres activités dont je vous ai parlé.

En guise de conclusion, j'insisterai sur la participation du secteur privé à davantage d'activités spatiales qui permettront, comme je vous l'ai dit, de réduire les coûts et ouvriront à des pays comme le mien, l'accès à des activités qui pourront ouvrir de nouvelles possibilités dans le domaine du développement spatial.

En guise de conclusion, je dirais qu'il est possible de sensibiliser, de motiver et si nous le faisons, nous disposerons de ressources humaines plus compétentes, nous pourrions prendre une part active au développement du secteur spatial et il est clair que la contribution du secteur privé peut grandement profiter à l'humanité. Comme l'a dit le cosmonaute Alexei Leonov qui était avec nous il y a de cela quelques jours, il a dit "l'union fait la force", et c'est la raison pour laquelle il faut continuer d'additionner, pour ainsi dire, puisque l'union fait la force. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Chili pour son exposé. Je voudrais savoir s'il y a des

questions au conférencier. Non. Nous allons maintenant écouter le deuxième exposé. Il s'agit d'un exposé qui nous sera fait par M. Gowrisankar de l'Inde qui va nous parler de "L'espace et l'eau, bénéfique pour l'agriculture en Inde". Monsieur, vous avez la parole.

M. D. GOWRISANKAR (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation voudrait dire quels sont les projets relatifs à l'eau en Inde. Nous utilisons les données en provenance satellitaire pour améliorer notre agriculture.

Quels sont nos programmes dans le cadre de ce qui existe en ce moment ? Je voudrais vous dire quels sont les projets sur le développement notamment de la salinité, la sédimentation, le potentiel de l'éradication, le drainage dû à la fonte des neiges, les questions de sécheresse, le développement des systèmes d'information sur les ressources de l'eau, etc.

Notre programme spatial est axé sur l'application et cela fait 50 ans qu'on travaille dans ce domaine. Il s'agit d'être autonome pour lancer des satellites d'observation. Nous avons un budget de 1,3 milliards de dollars par an et 16 000 ressources humaines. Nous avons fait 33 missions, lancements, ce qui montre la bonne application de ces programmes. Cela permet aussi de faire participer les universitaires et d'envisager une coopération avec les organes qui travaillent dans le domaine spatial.

L'Inde a dix satellites en exploitation. Nous avons différentes images avec différentes résolutions. Nous avons commencé en octobre 2010 pour une opération en orbite et nous avons des données panchromatiques d'un mètre de résolution. Un autre système a été lancé en 2003. Trois types de capteurs nous donnent des images multispectrales à haute résolution.

En avril dernier, nous avons lancé un satellite RESOURCESAT-2 sur lequel un exposé a déjà été fait. En 2005, un autre satellite a été lancé avec une résolution spatiale de 2,5 dans un spectre panchromatique. Ensuite, trois satellites ont été lancés, CARTOSAT-2, 2A et 2B, ont été lancés. On a des données avec des résolutions inférieures à un mètre.

Nous avons un mini-satellite lancé en 2008, le VSAT-1. VSAT-2 pour télédétection et OCEANSAT-2 qui a été lancé en 2009. Nous avons des capacités d'imagerie et des cartographies à laser.

Dans l'agriculture, il s'agit d'améliorer l'autonomie en eau. Nous avons des projets d'irrigation, ici, et il s'agit de réduire les problèmes

qu'il y a ici. Les données nous donnent des possibilités pour avoir des informations qui nous permettent de préparer des projets pour moderniser les systèmes d'irrigation et d'améliorer les performances en général.

La cartographie est extrêmement utile. Cela permet de savoir quels sont les confluent, les affluents, de savoir quelles sont les superficies cultivées, les informations sur la distribution dans l'espace et les zones touchées par le sel. Cela nous permet aussi d'avoir un outil précieux. Ces données sont utilisées pour évaluer les zones engorgées d'eau, de voir quelles sont les crues, les inondations, etc. Nous faisons des corrélations, ce qui nous permet de savoir quelle est la profondeur des nappes phréatiques. Nous pouvons ainsi découvrir les problèmes qui touchent les sols et nous avons une commission centrale pour les eaux qui profite beaucoup de toutes ces données.

Des données satellitaires sont utilisées pour mettre à jour les élévations en faisant une cartographie à différentes altitudes. Nous avons ainsi la possibilité de faire une estimation des pertes dues à la sédimentation. On y fait intervenir différents paramètres ce qui nous permet d'avoir le résultat nécessaire.

Nous avons un plan d'action dans le domaine de la gestion des ressources en eau et en terres. Nous avons une mission qui a déjà été lancée dans les années 1990 et nous avons encouragé les données satellitaires nous permettent d'observer la mise en œuvre des plans de développement, les progrès dans la réalisation de ces plans pour un projet relatif au bassin dans l'État de Karnataka, nous avons un bon exemple de cela. Nous avons l'intention aussi de procéder à différents types d'observations, de faire une évaluation d'impact, c'est possible grâce aux données satellitaires et grâce aux différents types d'observations.

Nous avons, pour ce projet, reçu un Prix en 2010, de la part de Globe Forum qui se trouve en Suède. L'on a pu trouver ainsi les solutions que nous offraient, les possibilités offertes par les données spatiales.

Le potentiel d'irrigation. Nous avons un programme dans ce domaine. Notre ministère utilise les données satellitaires pour faire une évaluation du potentiel d'irrigation. Les images de CARTOSAT-1 nous montrent qu'on les a appliquées pour 143 projets, 143 projets sont couverts par ces données et 50 projets sont en cours. On peut comparer les résultats de ces projets et le potentiel d'irrigation ainsi créé nous permet un mieux de 25%. La répartition des infrastructures relatives à l'irrigation. Nous pouvons procéder à

une meilleure gestion et à une meilleure mise en œuvre de nos programmes.

Les modèles pour les eaux de ruissellement dues à la fonte des neiges. Ces modèles sont possibles. Cela nous permet de faire des prévisions grâce aux images satellitaires. Nous utilisons la télédétection et des prévisions sont faites aussi comme vous le voyez sur les graphiques. Ces prévisions sont utilisées par différentes entités, notamment lorsqu'il s'agit de partager les ressources en eau entre différents États. C'est utile aussi pour la génération d'électricité.

Les données satellitaires de TERRAMODIS, de données au sol sur les pluies, les zones cultivées, sécheresse, toutes ces observations sont faites pendant les mois que vous voyez à l'écran. Les données qu'on obtient ici sont soumises au Ministère de l'agriculture et aux services d'intervention en cas de crise. Les questions d'humidité aussi sont analysées et mises en parallèle avec les évaluations faites pour la sécheresse.

Notre Ministère a des projets pour mettre en œuvre les systèmes qu'on appelle India WRIS. C'est une solution très utile pour les données. Cela nous donne un système GIS et c'est fort utile pour faire les évaluations dans le domaine de l'eau. Ce portail vous donne des informations tirées de données satellitaires et autres données. On peut avoir ainsi différents systèmes d'informations sous la houlette d'un seul système. Nous avons un système à deux dimensions et à trois dimensions, des systèmes d'analyses qui permettent des services à valeur ajoutée pour les clients.

Nous disposons de données de haute résolution ce qui nous permet d'améliorer les applications qui existent déjà ainsi que les projets dans lesquels on se sert de données de l'espace. Cela permet une meilleure efficacité de savoir quel est le potentiel qui n'est pas utilisé.

La haute résolution est très intéressante dans les programmes d'application relatifs à l'eau ce qui permet une meilleure participation des parties prenantes comme on l'a vu dans notre programme sur les bassins versants.

Voilà, Monsieur le Président, j'en ai terminé. Ma délégation est prête à répondre aux questions qu'on voudra lui poser.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci, M. Gowrisankar. Je voudrais savoir s'il y a une délégation qui souhaiterait poser des questions à l'orateur. Non.

Nous allons maintenant passer à une autre présentation qui sera faite par M. Yakovlev de la

Fédération de Russie. Elle a pour titre “Expérience russe dans le domaine des activités spatiales”.

M. M. V. YAKOVLEV (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. La Fédération de Russie appuie les efforts de la communauté internationale sur la problématique des débris spatiaux. Le début du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux a commencé sa vie en 1993 et ceci à Moscou, où l’on a élaboré et adopté le statut du Comité.

Le travail sur la problématique des débris se fait dans le cadre de notre législation qui tient compte des normes et principes internationaux et surtout des Principes directeurs des Nations Unies sur la prévention des débris. La Fédération de Russie présente chaque année un rapport détaillé au Sous-Comité scientifique et technique se rapportant aux mesures pour la prévention de la formation des débris. Nous participons aux travaux de l’IADC, aux travaux des organisations telles que l’ISO.

En 2008, la Fédération de Russie a organisé à Moscou la 26^e session du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux où l’on a adopté un document qui régleme les procédures relatives aux amendements à apporter aux principes du Comité de coordination concernant la prévention de la formation des débris.

En 2008, le Président de mon pays a adopté un document qui est un document fondateur et qui s’appelle “Bases de la politique de la Fédération de Russie dans le domaine des activités spatiales jusqu’en 2020 et au-delà”. Dans ce document, l’on trouve les priorités quant à l’activité spatiale de la Russie et on y trouve aussi les critères pour assurer la sûreté écologique de l’activité spatiale lors de l’utilisation des technologies et de constructions qui permettent de minimiser la formation de débris lors du lancement et de l’exploitation des stations en orbite et les engins spatiaux.

Depuis quelques années, la Fédération de Russie est chef de file dans le domaine du lancement des engins spatiaux. En 2010, mon pays a effectué plus de 40% de tous les lancements qui ont été faits dans le monde. Nos activités ont porté sur le fonctionnement de la SSI, sur un plus grand nombre de mini-réseaux russes et une amélioration des caractéristiques techniques des engins spatiaux.

Dans l’ensemble, la Fédération de Russie, en 2010 a effectué 31 tirs de lanceurs dont 12 tirs de lanceurs de type Soyuz, 11 tirs de lanceurs Proton-M avec des propulseurs Briz-M et DM-3, 3 tirs de lanceurs Dniepr ainsi que des tirs de lanceurs Cosmos-3M, Rokot et Monia-M.

Lors du tir et lors de l’exploitation, on respecte les normes de la Fédération de Russie pour prévenir la formation des débris. Ces textes sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Ces normes comportent des lignes permettant de respecter les exigences des Principes directeurs des Nations Unies sur la prévention des débris. Cela se rapporte aux articles à vocation socio-économique, scientifique, commerciale et militaire.

Ces principes valent pour toute la durée de vie de ces systèmes, la création, la mise en orbite, l’exploitation et l’utilisation des engins spatiaux.

Sur ces diapositives, vous allez maintenant voir une adéquation entre notre pratique en Russie en matière de réduction des débris, adéquation par rapport aux Principes fondamentaux de l’ONU concernant cette question. Nous prévoyons une exclusion de lancement dans l’espace d’éléments et de détails des moteurs de propulsion des derniers étages des lanceurs et des engins spatiaux.

Pour prévenir les problèmes, pour empêcher la destruction automatique des éléments de haute pression et des réservoirs de combustible, nous avons pensé à un mécanisme de protection à utiliser des systèmes de valves de vidange. Pour réduire la possibilité de collision en orbite, nous avons prévu un désorbitage des blocs de propulsion dans les engins spatiaux.

En ce qui concerne la SSI, nous procédons à des analyses régulières concernant sa possible collision avec des gros débris, des possibilités d’effectuer des manœuvres d’évitement en cas de danger.

Dans le domaine de l’OGS, nous avons des procédures qui prévoient un échange des paramètres orbitaux avec les exploitants des engins placés à proximité les uns des autres. Par exemple, il s’agirait là du système russe Express-AM3 et du système japonais MTSAT, dans la position orbitale 140°, longitude est.

Nous pouvons dire que pour tout ce que fait Roscosmos, on prévoit d’exclure des situations de destruction intentionnelle. Il s’agit de réduire au minimum la probabilité de destruction provoquée par un excédent d’énergie après la fin de vol. Pour cela, nous procédons à une baisse de pression dans les bacs de combustibles, on brûle le résidu de combustible, on décharge les batteries aussi, et nous avons aussi recours à d’autres mesures.

Il s’agit de limiter l’existence des engins spatiaux dans les orbites basses et donc, à la fin d’un programme de vol, nous avons à faire à des procédures d’immersion dans les zones des océans où il n’y a pas de navigation. Ceci vaut notamment pour l’engin spatial RESSOURCE-DK1.

Pour ce qui est de l'OGS, l'on prévoit pour les engins spatiaux leur désorbitage dans des orbites cimetières, conformément aux critères de l'IADC se rapportant aux débris. Nos spécialistes russes travaillent sur la mise au point d'écrans de protection pour la SSI et nous avons de très bons paramètres en matière de stabilité et en matière de poids. Nous avons mis au point une méthode permettant de faire des calculs.

Concernant les écrans de protection, nous proposons de nouveaux systèmes de construction avec des écrans qui sont construits avec des systèmes de métaux lourds en poudre avec des résilles en acier à maille serrée et des profilés. Les expériences nous ont montré que dans une fourchette de 5 à 6 kms/sec. pour ce qui est de la vitesse, ces constructions ont un niveau de résistance très élevé, résistance aux impacts. Ces chiffres sont bien meilleurs par rapport aux indices que l'on a des résistances des analogues connues.

On peut donc dire que Roscosmos a de meilleures pratiques pour prévenir la formation des débris dans l'espace. Nous avons une possibilité de décrochage d'orbite pour envoyer les engins dans les orbites cimetières. C'était le cas pour Express-AM11 en mars 2006. Il y a eu un accident parce que l'engin a eu une collision avec un objet mécanique. Un dommage a été encouru et on a procédé à un décrochage grâce à un désenclenchement des moteurs de correction et de stabilisation. Les paramètres des orbites cimetières correspondent aux critères du Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux.

Nous avons aussi une expérience pour ce qui est de l'immersion. C'était le cas pour un vaisseau de fret et aussi le cas pour l'atterrissage d'un vaisseau habité Soyouz-TM. Nous procédons à des opérations de manœuvre de l'AISS pour éviter des cas d'entrée en collision avec de petits fragments de débris. On le faisait avec le Centre de contrôle des vols différents, avec les États-Unis notamment.

Nous avons des systèmes automatiques pour la prévention de ces situations. Dans ce système expérimental, nous avons les éléments suivants : un centre d'information et d'analyse sur la détection et sur la prévision des situations dangereuses. Nous avons aussi des segments qui assurent l'obtention des informations de coordination et un segment pour le contrôle de l'application des conventions ou

accords internationaux de réduction en matière de débris.

Quelles sont les sources de ces informations ? Le Ministère de la défense, les sources de ces observations, le Roscosmos, et toutes ces données sont transmises à l'ISS et au mini-réseau russe.

Quels sont les travaux futurs dans ce domaine ? Il s'agit d'accroître la coopération internationale pour améliorer la sécurité des vols dans l'espace. Il s'agit aussi de fournir un soutien balistique et en matière d'information aux exploitants des engins spatiaux. Il s'agit de la diapositive n° 15 sur nos activités principales.

Il s'agit :

- de développer la coopération quant à la sécurité des vols dans l'espace ;
- de fournir un soutien dans le domaine des informations et des balistiques aux exploitants des engins spatiaux ;
- de développer le réseau des points d'observation et de suivi des engins pour savoir où ils se trouvent et ce sur le territoire de Russie et à l'étranger.

Ainsi, mon pays soutient activement les efforts internationaux dont le but est de résoudre la problématique des débris.

Nous prenons des mesures pratiques pour prévenir la formation des débris. Ces travaux s'effectuent dans le cadre de notre législation russe qui est en vigueur pour les activités spatiales. Nous travaillons dans le respect des principes et normes internationales et nous tenons compte aussi de l'expérience des autres organisations et entités qui travaillent dans le domaine spatial.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Merci de nous avoir parlé de votre expérience. Est-ce que vous avez des questions à poser à l'orateur ? Il n'y en a pas.

Mesdames et Messieurs les délégués, je voudrais vous dire ce que nous allons faire demain matin. Nous allons reprendre à 10 heures [*Enregistrement interrompu*].

La séance est levée à 17 h 59.